FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 23/452

Le Conseil d'Administration du FMI approuve un nouvel accord au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité pour un montant de 200 millions de dollars pour le Bénin et conclut la troisième revue au titre du Mécanisme Elargi de Crédit et de la Facilité Elargie de Crédit

REPRODUCTION

le 15 décembre 2023

- Le Conseil d'administration du FMI a approuvé un nouvel accord d'une durée de deux ans au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) pour un montant équivalent à 200 millions de dollars. Le conseil a également conclu la troisième revue du programme mixte MEDC/FEC, permettant le décaissement immédiat de 136 millions de dollars.
- La mobilisation soutenue des recettes fiscales renforce la consolidation budgétaire, en complément de l'appui budgétaire accru des partenaires de développement du Bénin et des décaissements anticipés du Fonds au titre du MEDC/FEC.
- La FRD vise à soutenir l'intégration par les autorités des considérations climatiques dans la conduite des politiques publiques, en complément au MEDC/FEC dans le renforcement de la résilience socio-économique au pays.

Washington, DC: Le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) a approuvé le 14 décembre 2023 un nouvel accord d'une durée de deux ans au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) pour un montant de 148,56 millions de DTS (environ 200 millions de dollars, soit 120 pour cent de la quote-part du Benin au FMI) avec les décaissements devant débuter à la suite de la conclusion de la première revue de l'accord. La FRD appuiera l'action climatique des autorités visant à renforcer la résilience au changements climatiques, en intégrant les considérations climatiques dans la conduite des politiques publiques, et à travers l'atténuation des risques de transition énergétique grâce à une réforme globale des subventions aux carburants, tout en catalysant d'autres sources de financement des actions climatiques.

Le Conseil a également conclu la troisième revue du programme MEDC/FEC appuyé par le FMI d'une durée de 42 mois. Le programme mixte MEDC/FEC, approuvé le 8 juillet 2022 (voir le communiqué de presse N° 22/252), vise à aider le Benin à répondre aux besoins urgents de financement, soutenir la mise en œuvre du plan national du développement axé sur la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), et mobiliser davantage les ressources auprès des partenaires de développement. La conclusion de cette revue permet un décaissement immédiat de 101.58 millions de DTS (environ 136 millions de dollars) au profit du budget de l'État, portant le total des décaissements à date au titre du programme MEDC/FEC à 369 millions de DTS (environ 494 millions de dollars).

Les performances au titre du programme demeurent solides, avec la réalisation de tous les critères de performance et les objectifs indicatifs pour fin juin 2023 et la mise en œuvre de tous les repères structurels.

Suite aux délibérations du Conseil d'administration, M. Okamura, directeur général adjoint et président par intérim, a fait la déclaration suivante :

« La mise en œuvre résolue des réformes par les autorités aide le Bénin à faire face aux nouveaux chocs d'envergure en lien avec la fermeture de la frontière avec le Niger dans le contexte des sanctions régionales et la suppression progressive des subventions aux carburants au Nigeria. Les autorités béninoises devraient rester vigilantes vis-à-vis des implications socio-économiques et financières de ces développements.

« La mobilisation soutenue des impôts renforce la consolidation budgétaire conformément à la stratégie des autorités de converger vers la norme communautaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour le déficit budgétaire de 3 pour cent du PIB d'ici 2025, en ligne avec les objectifs du programme en matière de viabilité de la dette. La stratégie des recettes à moyen terme (SRMT) récemment adoptée, qui vise à améliorer l'efficacité du régime fiscal et à élargir l'assiette fiscale, devrait soutenir les efforts en cours en matière de mobilisation des recettes et aider à répondre aux besoins importants de développement du Bénin au fil du temps.

« La planification des mesures de contingence est primordiale, compte tenu des incertitudes accrues. Les autorités devraient maintenir une certaine flexibilité dans l'exécution du budget, notamment en adoptant une approche échelonnée dans l'exécution du programme d'investissement public.

« L'accélération de l'opérationnalisation du registre social facilitera le ciblage des programmes sociaux à mesure que leur couverture s'étend, et contribuera à soutenir à temps opportun les ménages vulnérables dans le processus d'ajustement budgétaire.

« La poursuite des réformes visant à renforcer l'État de droit et le cadre de lutte contre la corruption consolidera les fondements institutionnels d'une croissance tirée par le secteur privé, qui bénéficiera à tous les Béninois et Béninoises. La vigilance à l'égard des risques entourant le secteur financier et la promotion de l'inclusion financière devraient soutenir une croissance durable.

« La mise en œuvre résolue du programme des autorités en matière de changement climatique dans le cadre de la nouvelle Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) est complémentaire au programme MEDC/FEC dans le renforcement de la résilience socio-économique au pays. Les mesures de réforme identifiées dans le cadre de la FRD s'appuient sur le plan national d'adaptation des autorités, les diagnostics existants, notamment l'évaluation de la gestion des investissements publics qui prend en compte les aspects climatiques (C-PIMA) du FMI et le rapport diagnostic climatique pays (CCDR) de la Banque mondiale, ainsi que l'expertise du Centre Global pour l'Adaptation (GCA). Ces Mesures visent à relever les principaux défis structurels qui exposent le Bénin aux chocs climatiques et devraient contribuer à atténuer les risques liés à la balance des paiements et à catalyser d'autres sources de financement pour les actions climatiques. »

Département de la communication du FMI

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

ATTACHÉ DE PRESSE: EVA GRAF

TÉLÉPHONE:+1 202 623-7100COURRIEL: MEDIA@IMF.ORG